



SMPGA
Service public de l'eau

Débat d'orientation budgétaire 2023

Présentation comité du 01/02/2023

Un peu de réglementation...

Obligation du Code Général des Collectivités – article L.2312-1

Le SMPGA est un EPCI ayant deux communes de plus de 10 000 habitants

Présentation du DOB dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget qui comporte:

- Présentation de la structure
- Plan stratégique : engagements pluriannuels envisagés
- Situation en matière de développement durable (EPCI + 50 000 habitants)
- les orientations budgétaires
- Evolution prévisionnelle et réelle des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail
- la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat acté par une délibération spécifique.

Il fait l'objet d'une publication sous 15 jours sur le site du SMPGA

Présentation de la structure

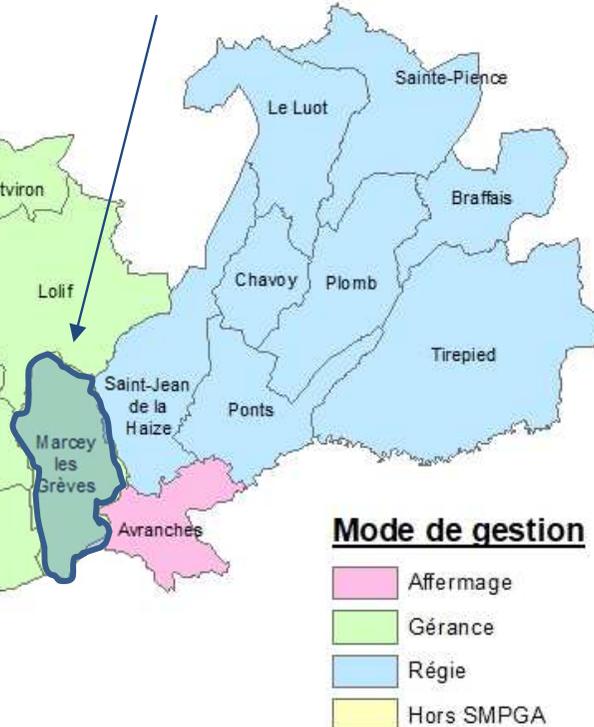
36 494 abonnés
30 communes
Plus de 51 000 habitants

Linéaire canalisations : **976 km**
10 Usines dont Avranches et Saint Pair
21 réservoirs

Volume annuel prélevé : **3,62 millions de m³**
Volume annuel distribué : **2,85 millions de m³**
Rendement moyen : **89,1 %**
Indice Linéaire de Pertes (ILP) : **0,96 m³/j/km**



Périmètre complémentaire Régie 2023



Modes de gestion
Distribution

Mode de gestion

- Affermage
- Gérance
- Régie
- Hors SMPGA

Plan stratégique en fonctionnement

Thématique	Projets
Amélioration des pratiques dans le cadre du Management Qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la certification ISO 9001 • Suivi et sécurisation des processus <ul style="list-style-type: none"> • <i>Support – Administratif et Financier</i> • <i>Clients – Collectivités, Régie et DSP</i> • <i>Travaux – Internes et Marchés Publics</i> • <i>Exploitation – Régie et DSP</i>
Gestion RH	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et renforcement des équipes
Projets liés aux Modes de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Facture unique Eau et Assainissement en déploiement • Régie: Exploitation nouvelle de Marcey les Grèves • Organisation 2025 et plus à définir : fin des contrats décembre 2024 / Rapprochement SMPGA – SMAAG / Exercice de la compétence par les EPCI en 2026
Stratégie Financière	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la dette et de l'inventaire • Fusion des Budgets hors SAGE • Analytique des modes de gestion
Protection de la ressource en Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des Périmètres de Protection et des AAC
SAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Scénario et stratégie pour le Bassin Versant

Plan stratégique en Investissement

Thématique	Projets
Adaptation et sécurisation de l’approvisionnement et de la production	<ul style="list-style-type: none">• Plan de gestion de crise sécheresse• Schéma directeur 2035 et 2050• Sécurisation du Granvillais connecté au Sdeau50• Sécurisation des usines de la Bergerie et d’Avranches Nord• Sécurisation du Sud Manche avec la prise d’eau sur la Sée à Tirepied
Lutte contre les CVM dans les réseaux	<ul style="list-style-type: none">• Programme pluriannuel ambitieux basé sur un diagnostic et des analyses en lien avec l’ARS
Lutte contre les fuites dans les réseaux	<ul style="list-style-type: none">• Programme pluriannuel ambitieux basé sur l’historique des fuites et le retour de l’exploitant
Economie circulaire	<ul style="list-style-type: none">• Projet Lavoisier piloté avec le SMAAG, avec l’appui du CEREMA<ul style="list-style-type: none">• Panneaux Photovoltaïques• Réutilisation des eaux usées traitées• Economie circulaire de l’eau sur Chausey• Valorisation énergétique des Boues de la Goélane

Développement durable : Stratégie liée à la transition écologique

Thématique	Projets
Tarification agricole pour encourager des engagements environnementaux	<ul style="list-style-type: none">• Charte agricole avril 2022 à diffuser plus largement en 2023
Développement des ressources en eaux alternatives	<ul style="list-style-type: none">• Développement de l'usage des eaux de pluie: Accompagnement technique et financier des communes membres dans l'aménagement de leurs équipements en partenariat avec l'Agence de l'Eau• Lien avec le projet Lavoisier décrit précédemment sur l'économie circulaire
Optimisation énergétique	<ul style="list-style-type: none">• Lien avec le projet Lavoisier décrit précédemment sur la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques• Mise en œuvre de pilotage optimisé des axes stratégiques avec une Intelligence Artificielle pour diminuer l'impact énergétique
Bilan carbone	<ul style="list-style-type: none">• Effectué au sein des contrats de concession mais bureau d'étude sélectionné pour bilan global du SMPGA (fin 2023) afin de définir une stratégie chiffrée de baisse des émissions carbone

Développement durable : Stratégie sociétale - RSE

Thématique	Projets
Animation gestion de l'eau portée par SAGE	<ul style="list-style-type: none">• Développement des ateliers autour de l'eau dans le cadre du SAGE
Rôle pédagogique eau	<ul style="list-style-type: none">• Visite et supports pour les scolaires• Partenariats en développement avec les acteurs du territoire (OT – Projet Chuchoteurs , GTM – Projet Défi Toit)
Rôle pédagogique biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre d'éco-paturages (St Pair)• Mise en œuvre de ruches (Sartilly)
Lutte contre déchets plastiques	<ul style="list-style-type: none">• Fourniture de carafes• Développement de gourdes avec OT GTM et projet #gourdefriendly• Mise à disposition de fontaines sur le territoire (fixes ou mobiles pour les manifestations)
Encourager un schéma alimentaire qui préserve la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none">• Développer l'action du SMPGA dans les PAT
Bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none">• Refonte de la Cafétéria du Pôle de l'eau finalisée, vestiaires rénovés à Chavoy et projet d'amélioration de l'accueil à Tirepied

Des investissements à long terme gages de qualité et de sécurité



Près de 45 millions d'Euros investis depuis 2016 dont 5,5 millions depuis 2020

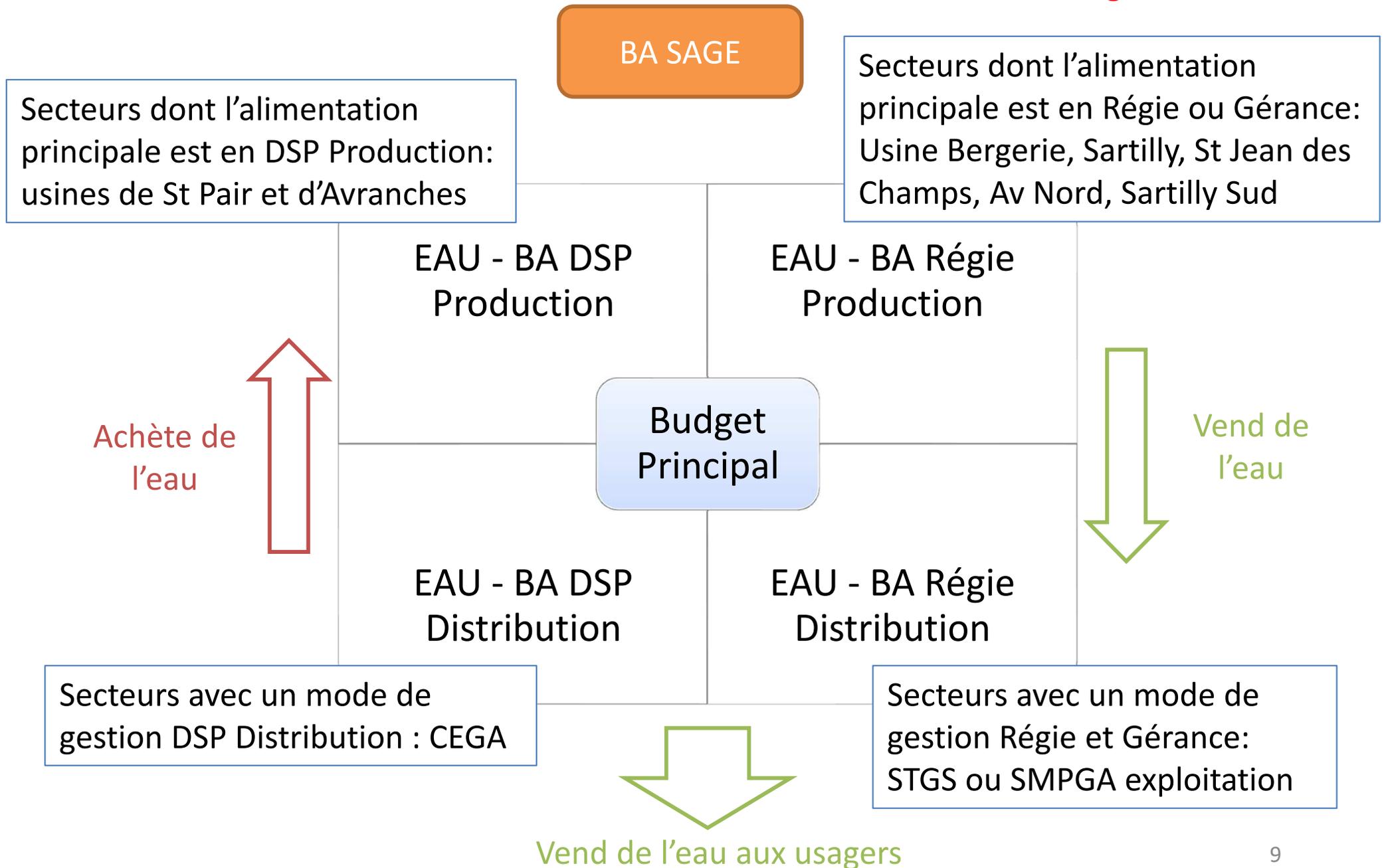
Projet de Plan Pluriannuel des Investissements 2023-2025

BUDGET	Secteur	Descriptif travaux	2023	2024	2025
DIST REGIE	Av Nord / Bergerie	Travaux CVM*	974 000		
	Av Nord / Bergerie	Travaux CVM		312 400	
	Secteur Régie	Renouvellement des réseaux	1 010 000	1 333 500	2 089 000
TOTAL DIST REGIE			1 984 000	1 645 900	2 089 000
DIST DSP	Champeaux / St Planchers	Travaux CVM	644 000		
	Champeaux	Travaux CVM		871 000	
	St Pair / Donville	Travaux CVM			389 700
	Secteur DSP	Renouvellement des réseaux	1 984 000	1 681 440	1 067 900
TOTAL DIST DSP			2 628 000	2 552 440	1 457 600
PROD DSP	Granville	Sécurisation St Nicolas	1 310 000	459 000	
	Tirepied	Prise d'eau sur la Sée	30 000	630 000	1 030 000
	Marcey les Grèves	Garantie prise d'eau provisoire Sée	30 000		
TOTAL PROD DSP			1 370 000	1 089 000	1 030 000
PROD REGIE	Av Nord	Etude et travaux d'aménagements	50 000	120 000	75 000
	Bergerie	Etude et travaux d'aménagements	338 000	485 000	
TOTAL PROD REGIE			388 000	605 000	75 000
TOTAL TRAVAUX			6 370 000	5 892 340	4 651 600

**CVM : Chlorure Vinyle Monomère – sous-produit de dégradation des PVC des années 80 qui doivent être renouvelés pour garantir le respect des normes de l'ARS*

Rappel des caractéristiques du SMPGA

Structure budgétaire :
Six budgets selon la compétence et le mode de gestion





Les orientations budgétaires

- **Budget annexe SAGE**
 - Réalisé 2021 – 2022
 - Orientations budgétaires 2023
- **Budget Principal**
 - Réalisé 2020 – 2022
 - Orientation budgétaire 2023
- **Budgets annexes EAU**
 - Réalisé 2020 – 2022
 - Orientation budgétaire 2023
- **Indicateurs financiers EAU**

Orientations budgétaires

Budget Annexe SAGE

BUDGET ANNEXE SAGE

Réalisé

Dépenses de fonctionnement Réalisé 2021-2022



Première année d'exercice en 2021

Dont Honoraires DMEAU
phase 1 = 127 000 €

Recettes de fonctionnement Réalisé 2021-2022



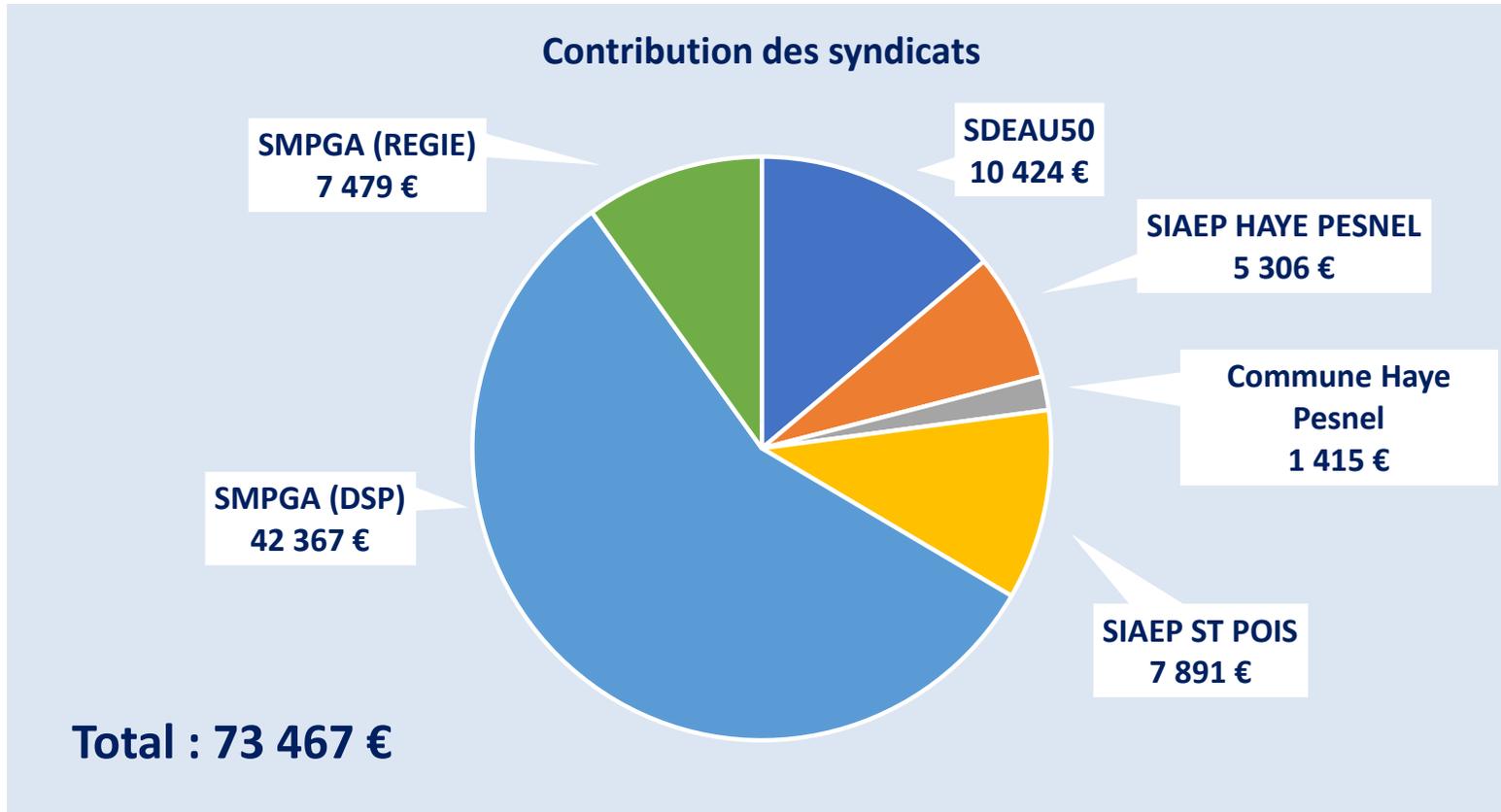
Recettes =

Subventions d'exploitations

- Subvention Agence de l'eau (Etude et animation) 157 000 €
- Subvention Région 9 000 €
- Participation des syndicats 74 000 €

BUDGET ANNEXE SAGE

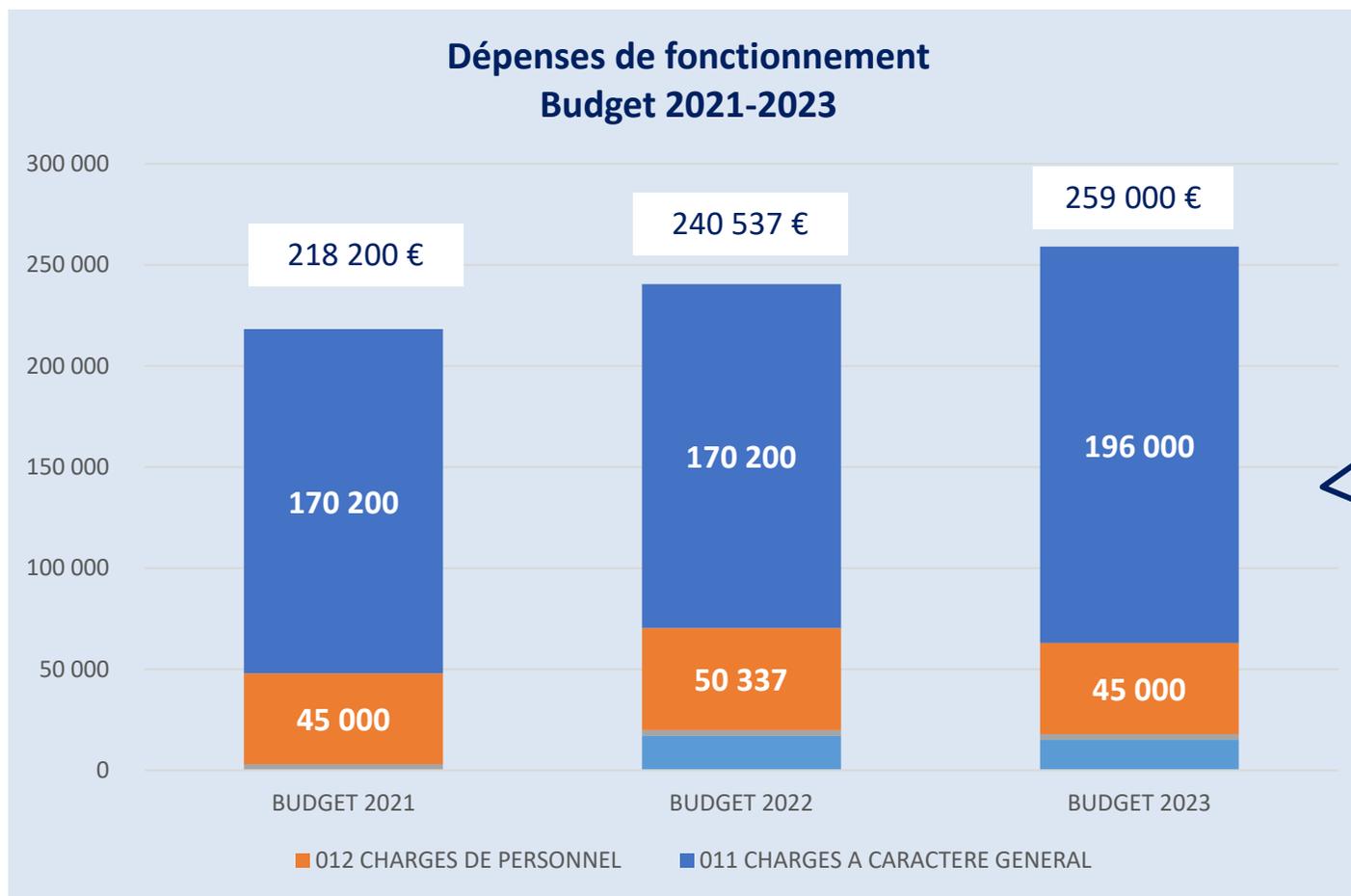
Focus sur la contribution des syndicats



Participation des syndicats à hauteur de 0.015 € par m³ d'eau prélevé pour les collectivités productrices d'eau sur le bassin de la Sée

BUDGET ANNEXE SAGE

Orientations budgétaires



Légère augmentation des dépenses liée à l'avancement de l'étude DMEAU (3 phases)

Avancement étude DMEAU

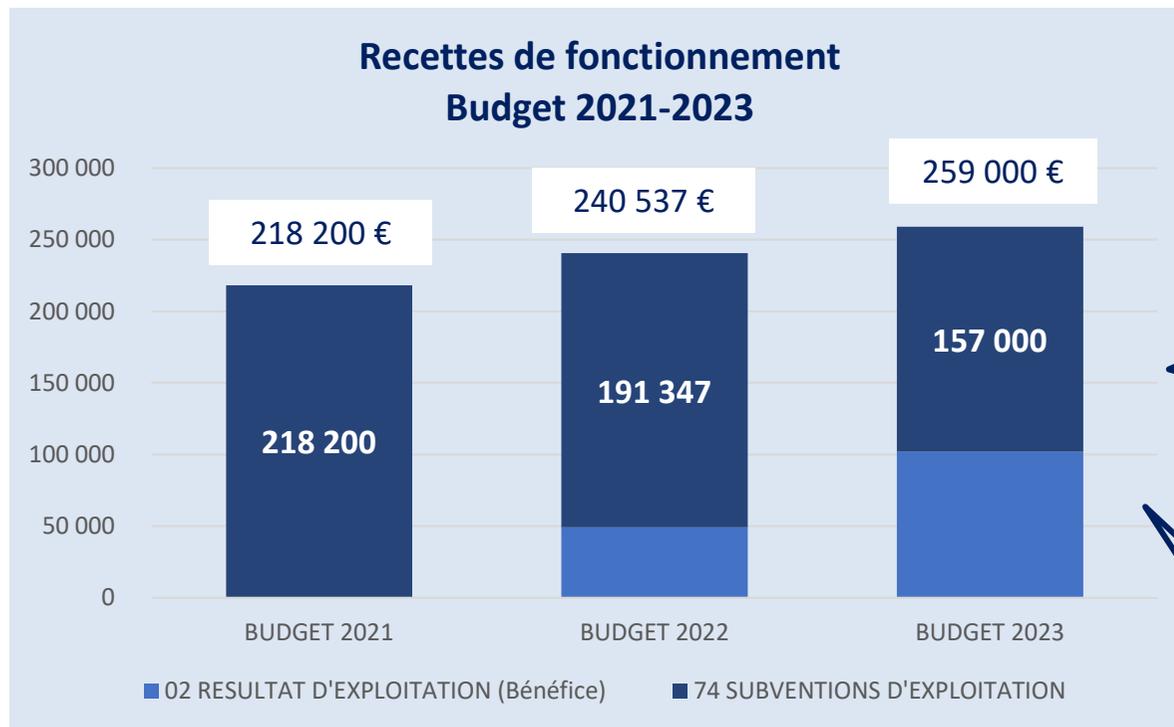
2022 – Phase 1 = 126 522 €

2023 – Phase 2 = 185 592 €

2024 – Phase 3 = 30 984 €

BUDGET ANNEXE SAGE

Orientations budgétaires



Baisse des subventions AESN et maintien des cotisations des syndicats

Le résultat permet d'absorber le décalage de versement de la subvention AESN

Avancement subvention AESN – 274 503 € TTC

2022 – Acompte 50 % = 137 251 € TTC

2023 – Acompte 20 % = 54 900 € TTC

2024 – Solde 30 % = 82 352 € TTC



Délibération

DOB Budget Annexe SAGE



Orientations budgétaires

Budget Principal

BUDGET PRINCIPAL

Réalisé

Dépenses de fonctionnement Réalisé 2020 -2022



Baisse des charges à caractère générale

Augmentation des charges de personnel* suite à étoffement de l'équipe courant 2021 et 2022

Evolution des ETP depuis 2018 (moyenne annuelle)



* Charges de personnel = masse salariale + cotisations non salariales (CNAS, Gras Savoye)

BUDGET PRINCIPAL

Focus sur les ressources humaines

- Tableau des effectifs au 31/12/2022

17 agents (dont 1 arrêt longue maladie) répartis comme suit :

STATUT	CATEGORIE	FILIERE	Hommes	Femmes	Total AGENTS	Total ETP
Droit privé	Sans	Administrative		1	1	1.00
		Technique	5	1	6	6.00
Total contrats droit privé			5	2	7	7.00
Fonctionnaire	A	Administrative		1	1	0.46
		Technique	1		1	1.00
	C	Administrative			1	1.00
		Technique	5		2	2.00
Total Fonctionnaires			6	4	10	9.46
Total général			11	6	17	16.46

- Avantages en nature :

- Tickets restaurant
- CNAS
- Participation de l'employeur à la mutuelle santé et à la prévoyance
- Véhicules de service et véhicule de fonction

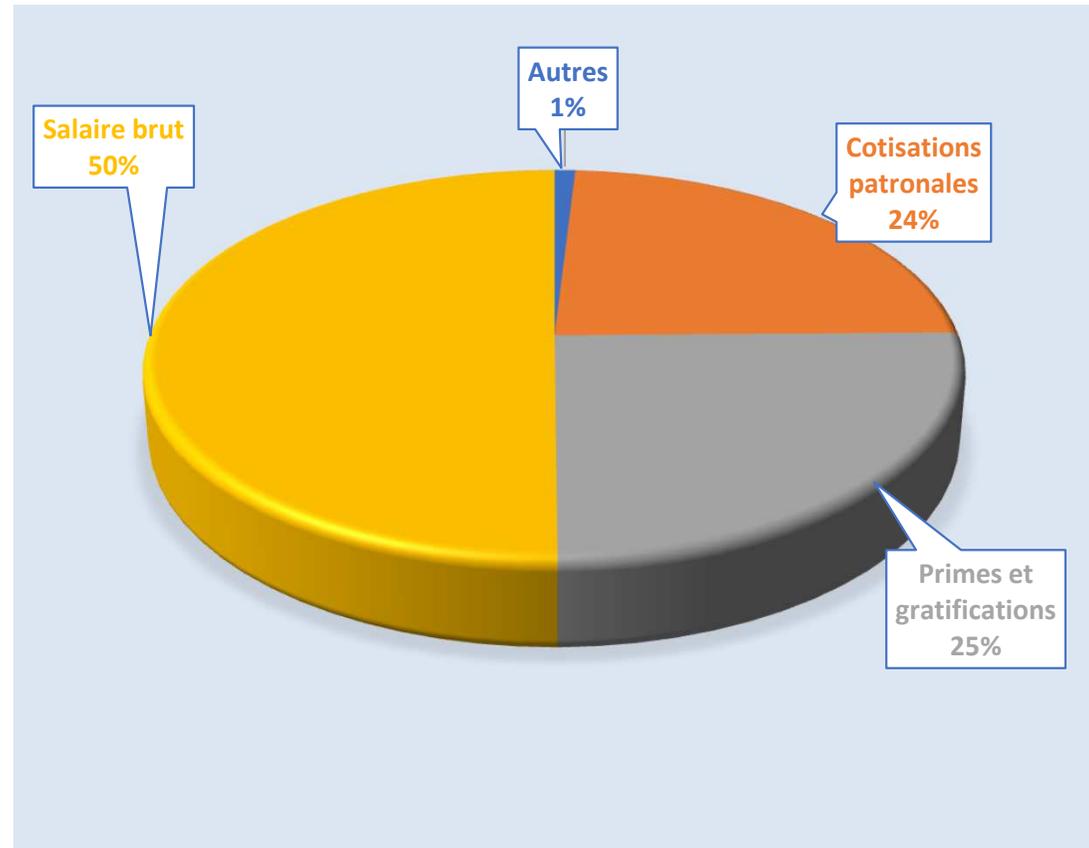
- Nombre moyen d'heures travaillées par agent : 1 607 h / an

BUDGET PRINCIPAL

Focus sur les ressources humaines

- Ventilation des dépenses de personnel en € (réalisé 2022)

	Réalisé 2022
Autres	8 890.85 €
Cotisations patronales	223 663.16 €
Primes et gratifications	236 212.24 €
Salaires bruts	470 651.42 €
Total général	939 417.67 €



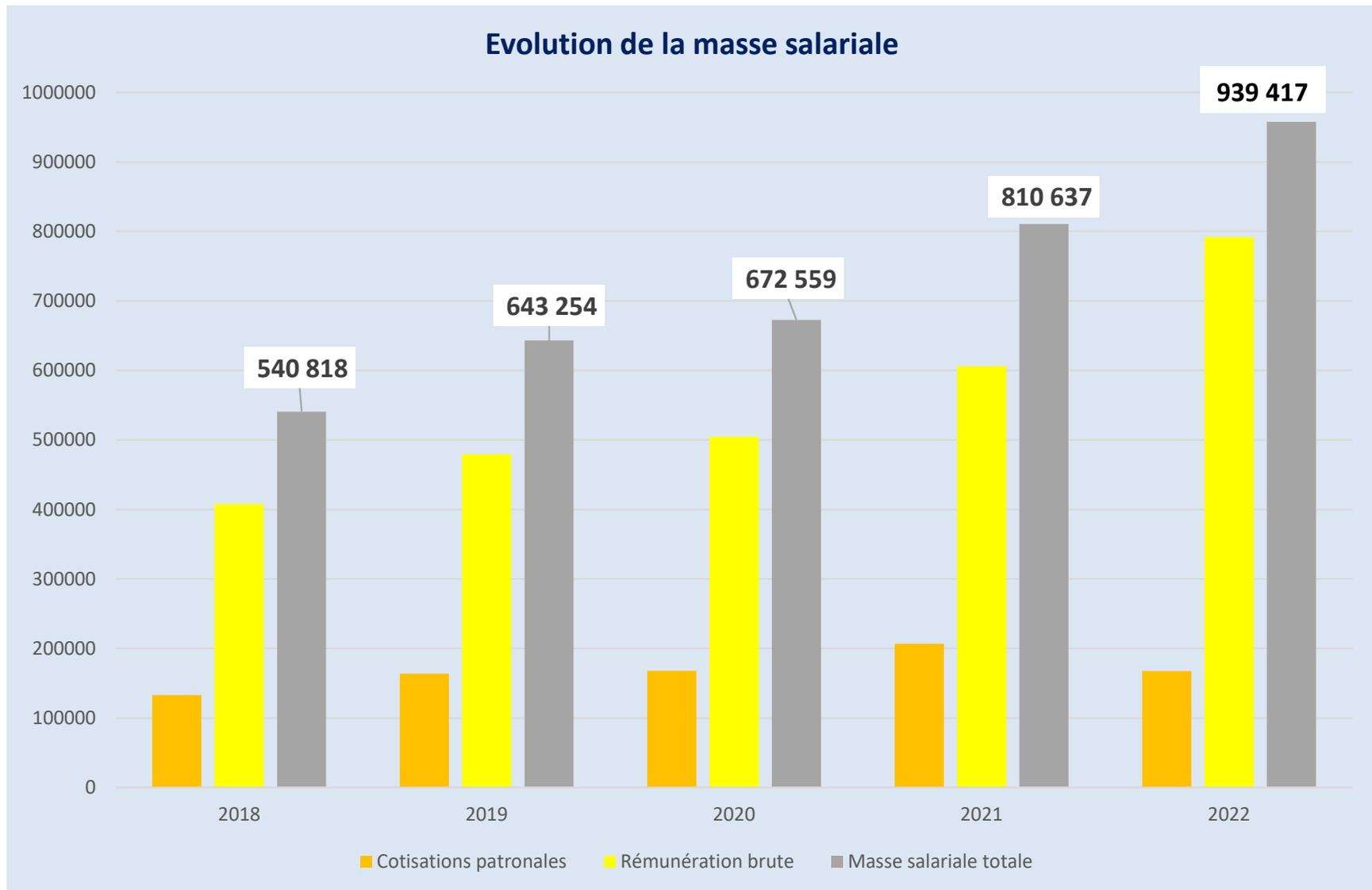
Recrutement prévisionnel 2023

- Chargé de clientèle Régie
- Chargé SIG (30 % SMAAG)

Soutien complémentaire à définir en 2023 en communication et en technique

BUDGET PRINCIPAL

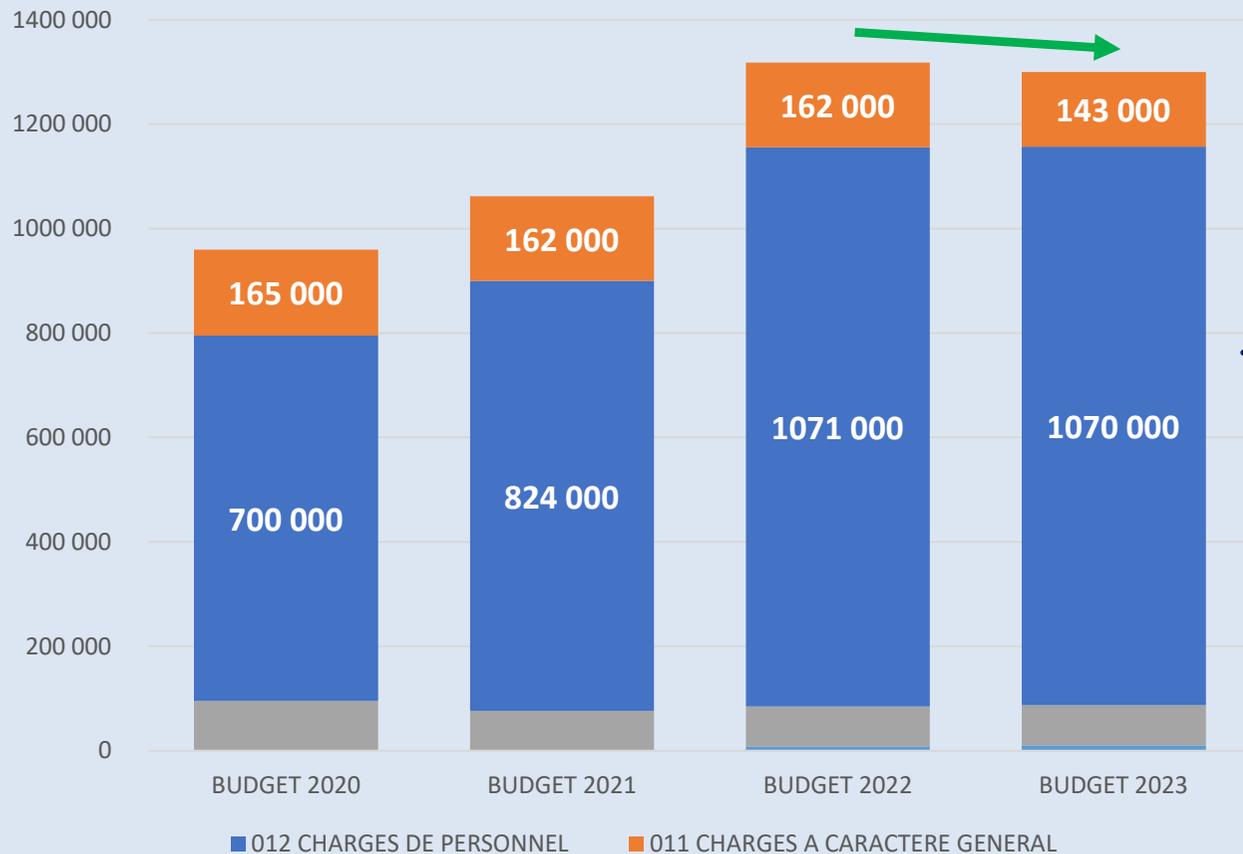
Focus sur les ressources humaines



BUDGET PRINCIPAL

Orientations budgétaires

Dépenses de fonctionnement
Budgets 2020 -2023

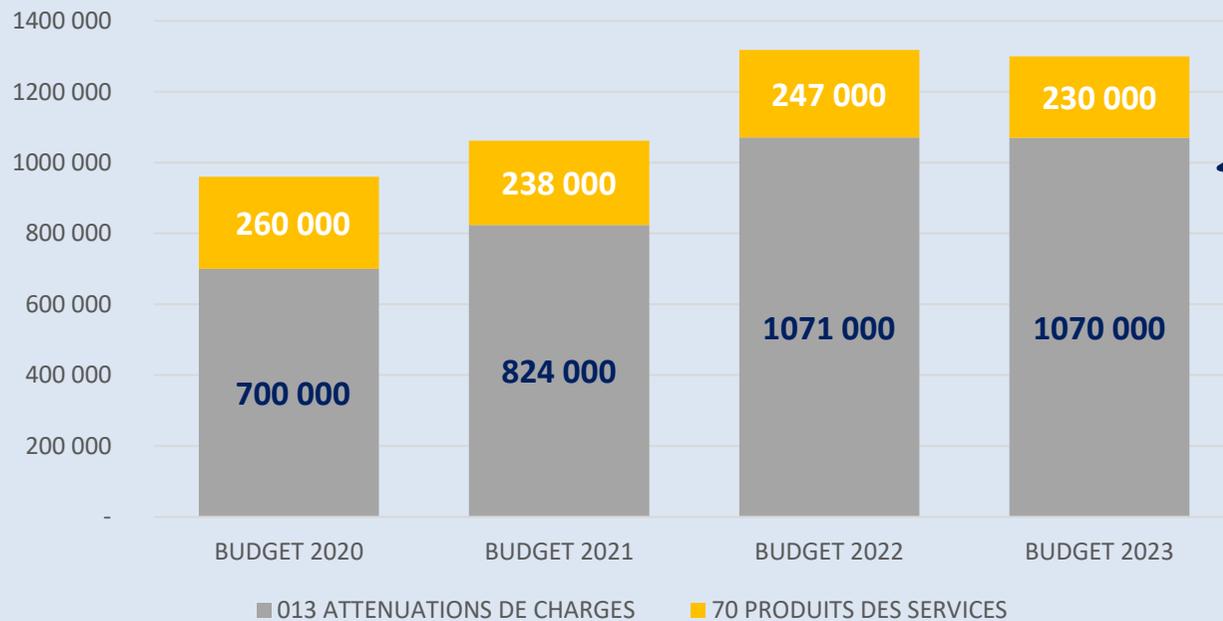


Stabilisation des dépenses du budget général avec une légère baisse de 19 000 € sur les charges générales

BUDGET PRINCIPAL

Orientations budgétaires

Recettes de fonctionnement
Budgets 2020 - 2023



Les recettes de fonctionnement du budget principal proviennent des transferts des autres budgets

Produits des services =
Charges communes
Atténuation de charges =
Charges de personnel

Répartition des charges entre budgets

Charges communes : 30 % DIST REGIE – 70% DIST DSP

(Délibération de répartition = volume eau distribué)

Charges de personnel : 59 % DIST REGIE – 36 % DIST DSP – 5% SAGE

(Répartition = Total masse salariale affectée aux services selon délibération et missions)



Délibération

DOB Budget Principal



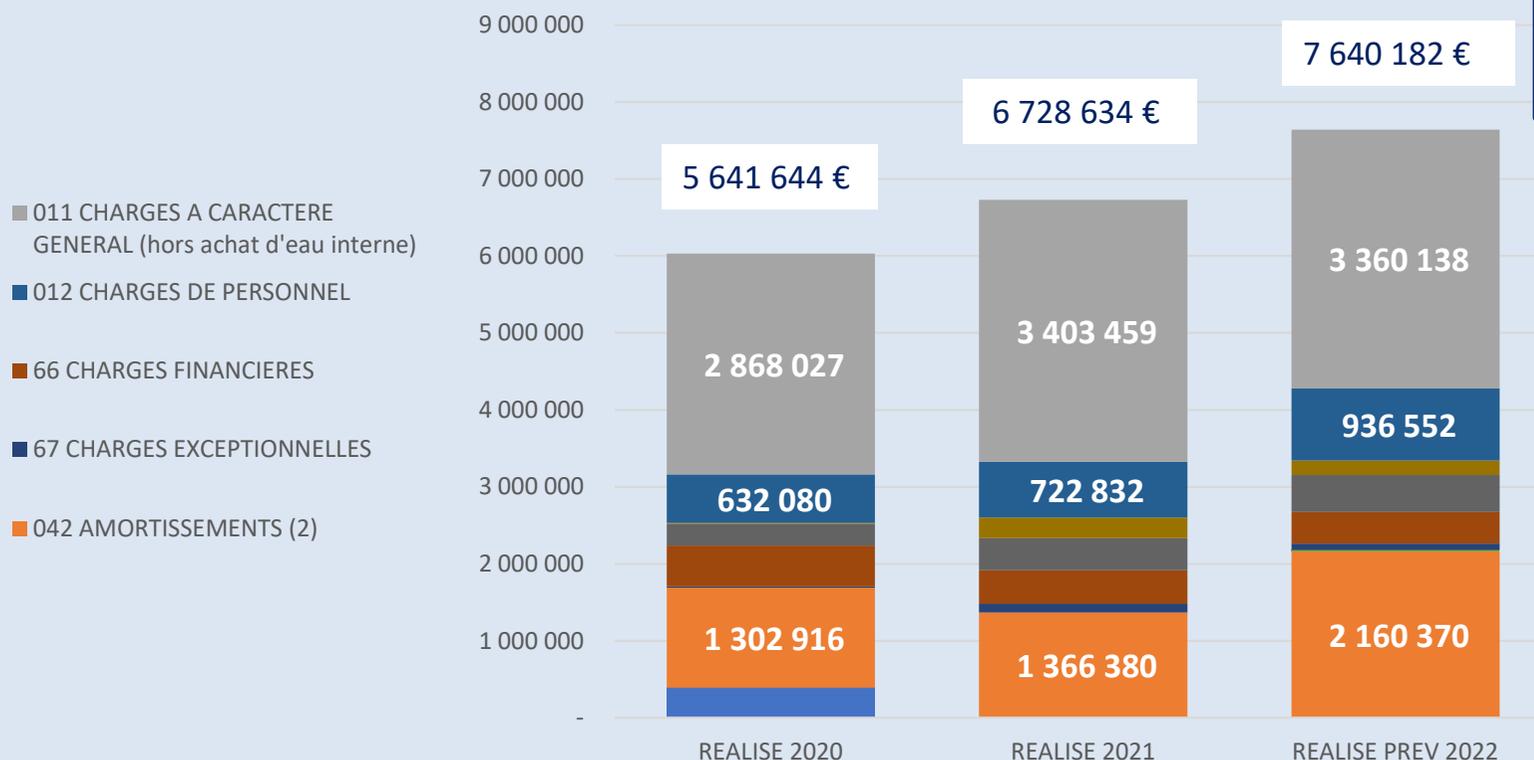
Orientations budgétaires consolidées des budgets EAU

DSP Prod
Régie Prod
DSP Dist
Régie Dist

BUDGETS ANNEXES EAU

Réalisé

Dépenses de fonctionnement Réalisé 2020-2022 (hors opérations inter budgets)



+ 911 548 €
entre
2021 et 2022

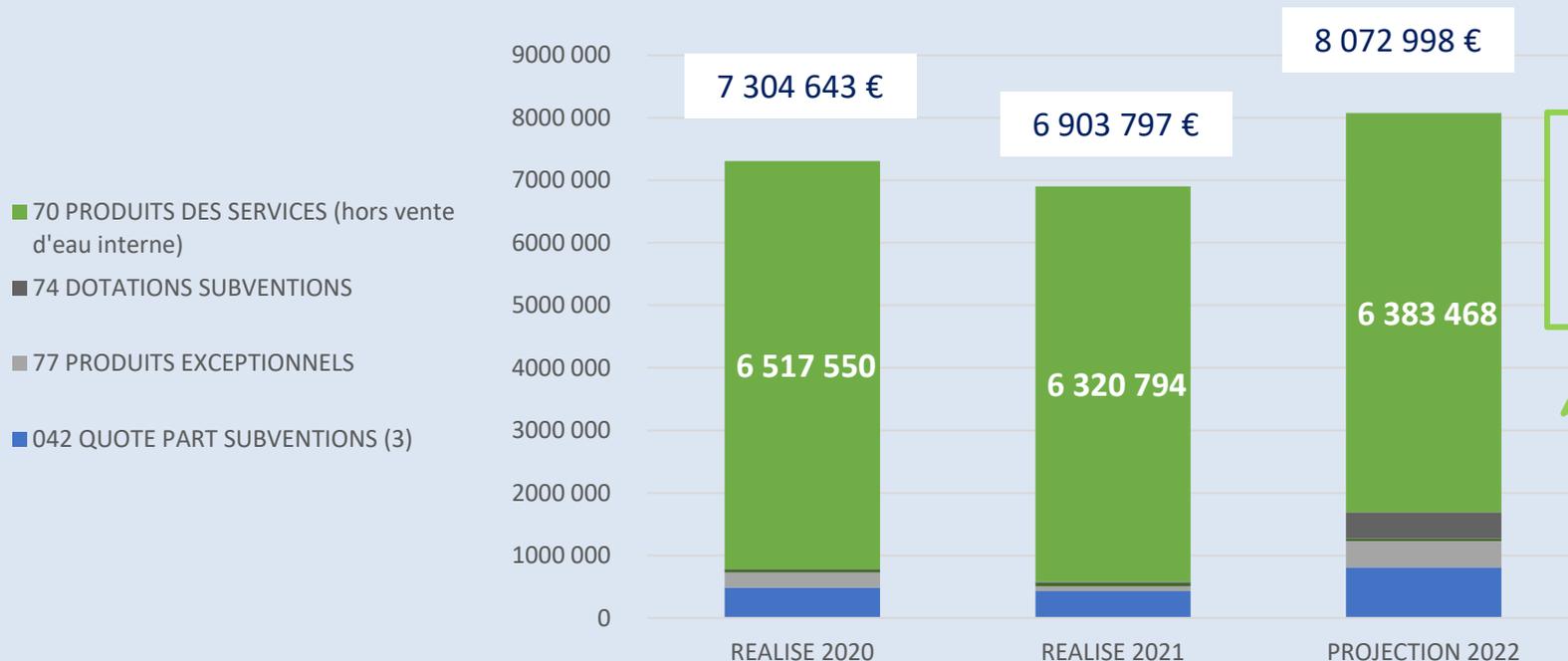
Principales évolutions entre 2021 et 2022 :

- Charges générales : - 43 321 €
- Dotations aux amortissements : + 793 990 € (Usines interconnectées)
- Charges de personnel : + 213 720 €

BUDGETS ANNEXES EAU

Réalisé

Recettes de fonctionnement Réalisé 2020 – 2022 (hors opérations inter budgets et reports des résultats)



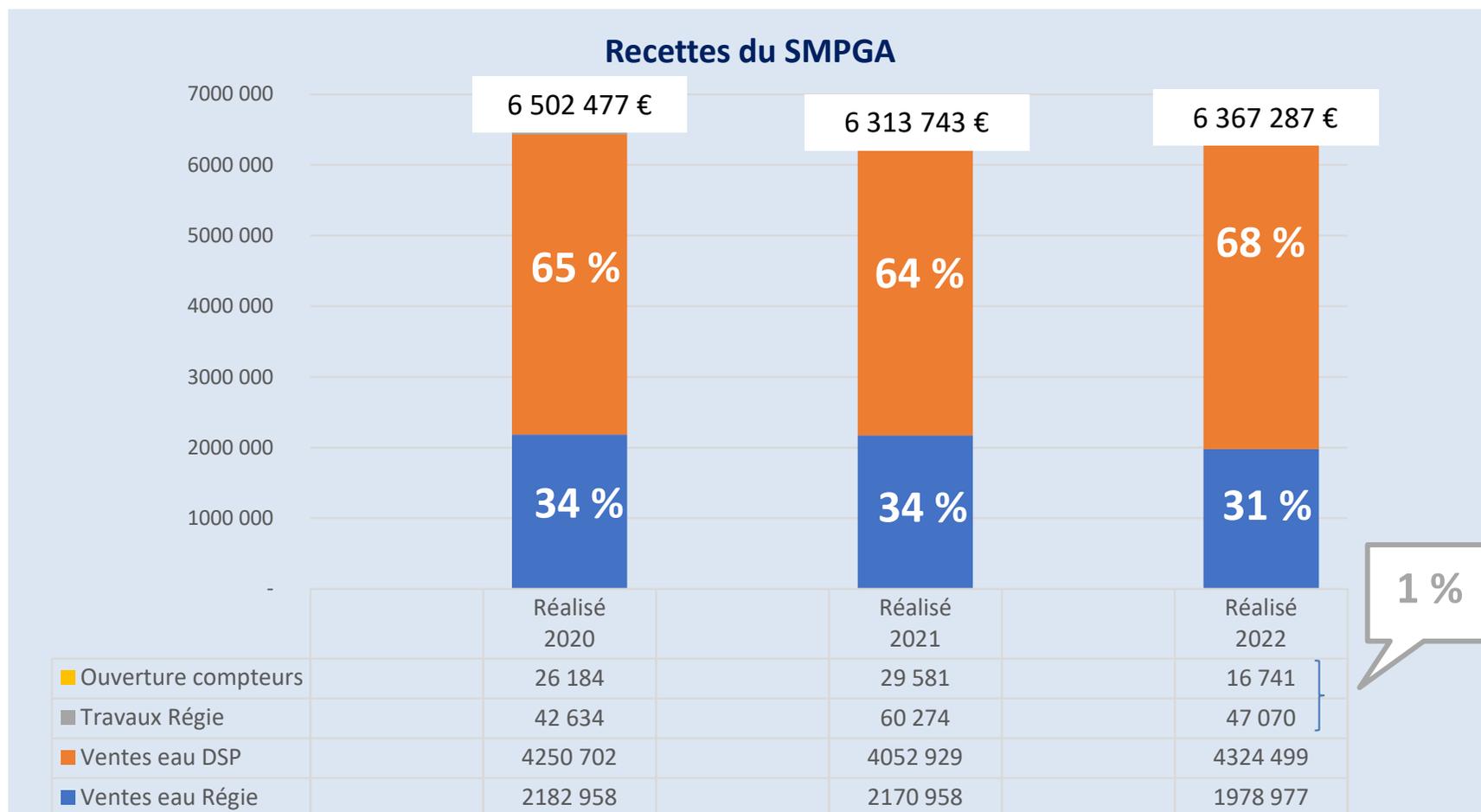
Stabilité des recettes liées au service

Principales évolutions entre 2021 et 2022 – spécifiques à 2022

- Régularisation Agence de l'eau (produit exceptionnel) : + 302 000 €
- Intéressement aux résultats de CEGA (produit exceptionnel): + 72 000 €
- Subventions d'exploitations : + 420 103 € (Indemnisation servitudes périmètre de protection)
- Amortissement des subventions : + 379 888 €

BUDGETS ANNEXES EAU

Zoom sur les produits de service (chapitre 70)



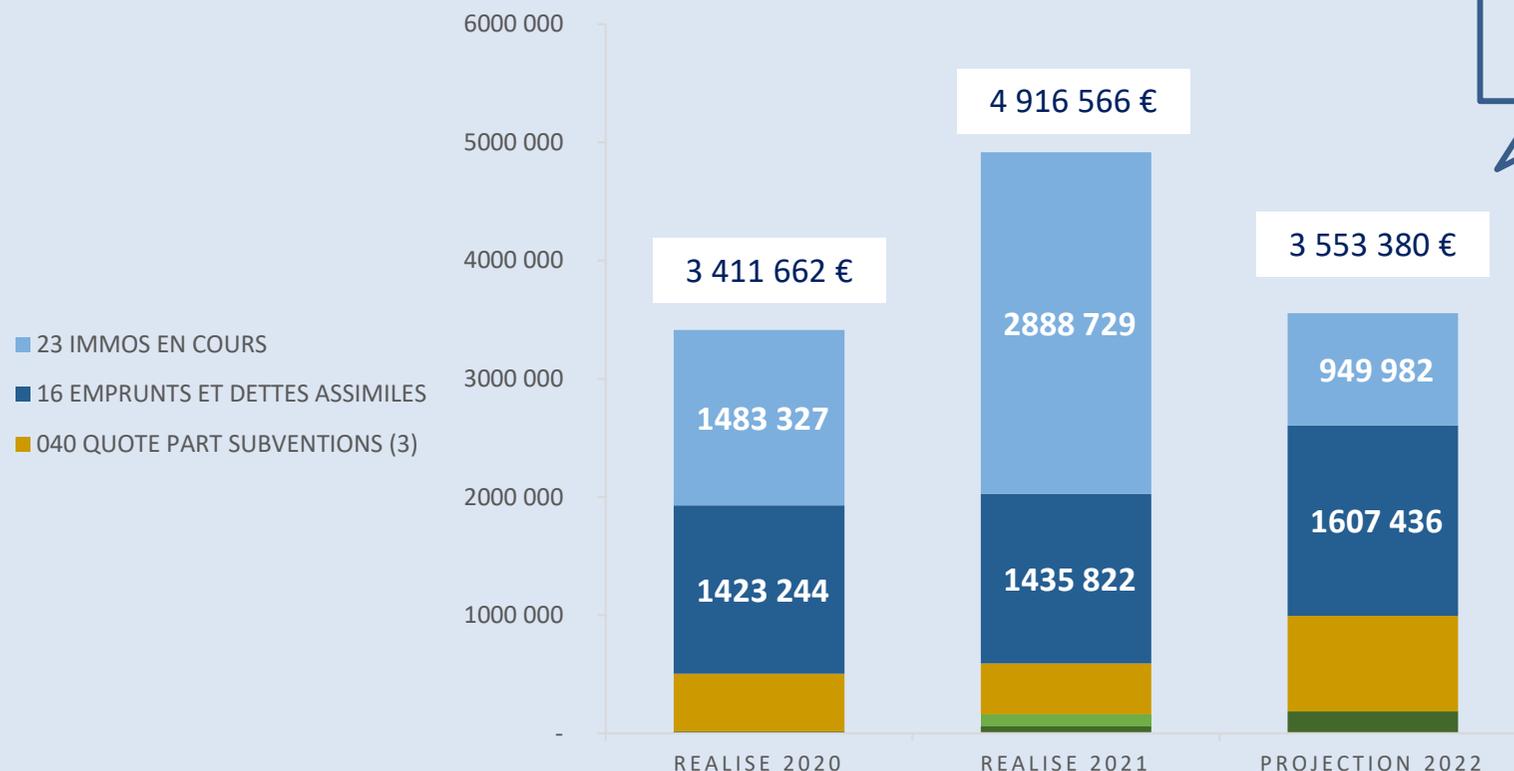
Principales évolutions entre 2020 et 2022 :

- Diminution des recettes de vente d'eau liées à l'augmentation de la tranche tarifaire de 80 à 100 m³
- Impact des modifications de mode de gestion : passage de certaines gérances en DSP

BUDGETS ANNEXES EAU

Réalisé

Dépenses d'investissement Réalisé 2020 - 2022



- 1 363 186 €
entre
2021 et 2022

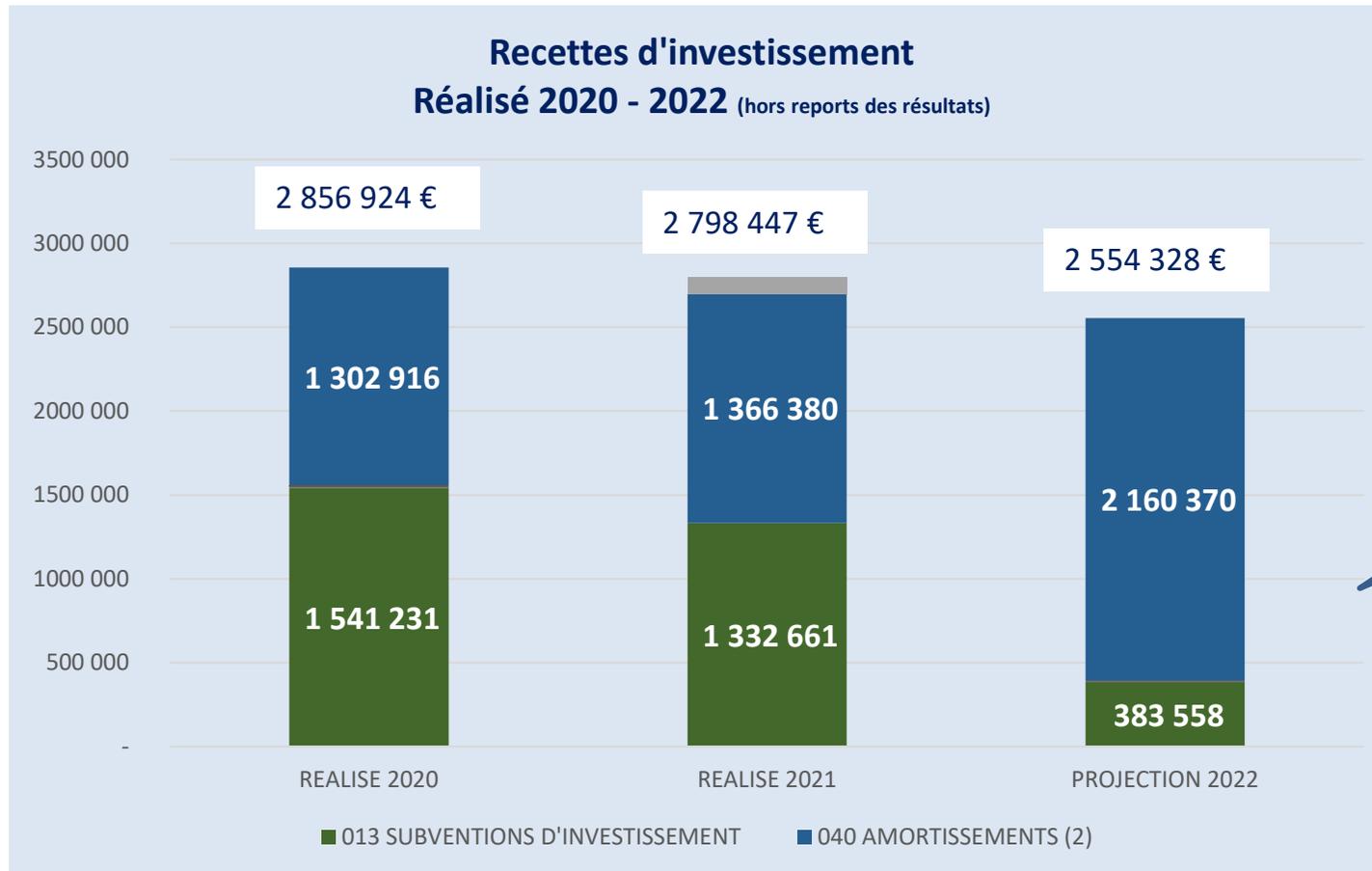
Démarrage des
travaux Granville-
St Nicolas en
mars 2023

Principales évolutions entre 2021 et 2022 :

- Remboursement capital emprunt : + 171 614 € (emprunts usines)
- Travaux (chapitre 23) : - 1 938 748 €, mais travaux en cours non facturés = 184 000 € et marché engagé pour 2023 = 1 764 000 €

BUDGETS ANNEXES EAU

Réalisé



**Pas de nouvel
emprunt réalisé**

- 244 119 €
entre
2021 et 2022

Principales évolutions entre 2021 et 2022 :

- Dotations aux amortissements : + 793 990 € (amortissements usines)
- Subventions d'investissement : - 949 103 € liées à la diminution de travaux facturés

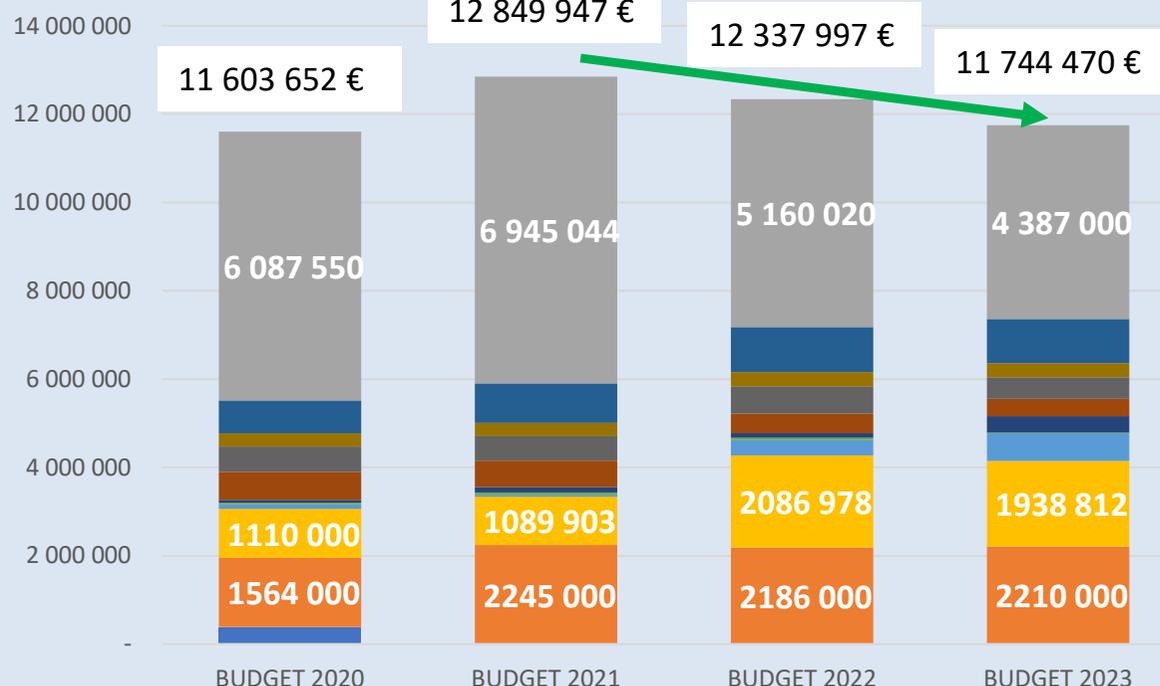
BUDGETS ANNEXES EAU

Orientations budgétaires

Taux d'exécution budgétaire hors reports		
2020	2021	2022
50%	52%	62%

Dépenses de fonctionnement Budgets 2020 - 2023

- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL (hors achat d'eau interne)
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 023 VIR A LA SECTION D'INVEST (1)
- 042 AMORTISSEMENTS (2)



Principales évolutions entre 2021 et 2022 :

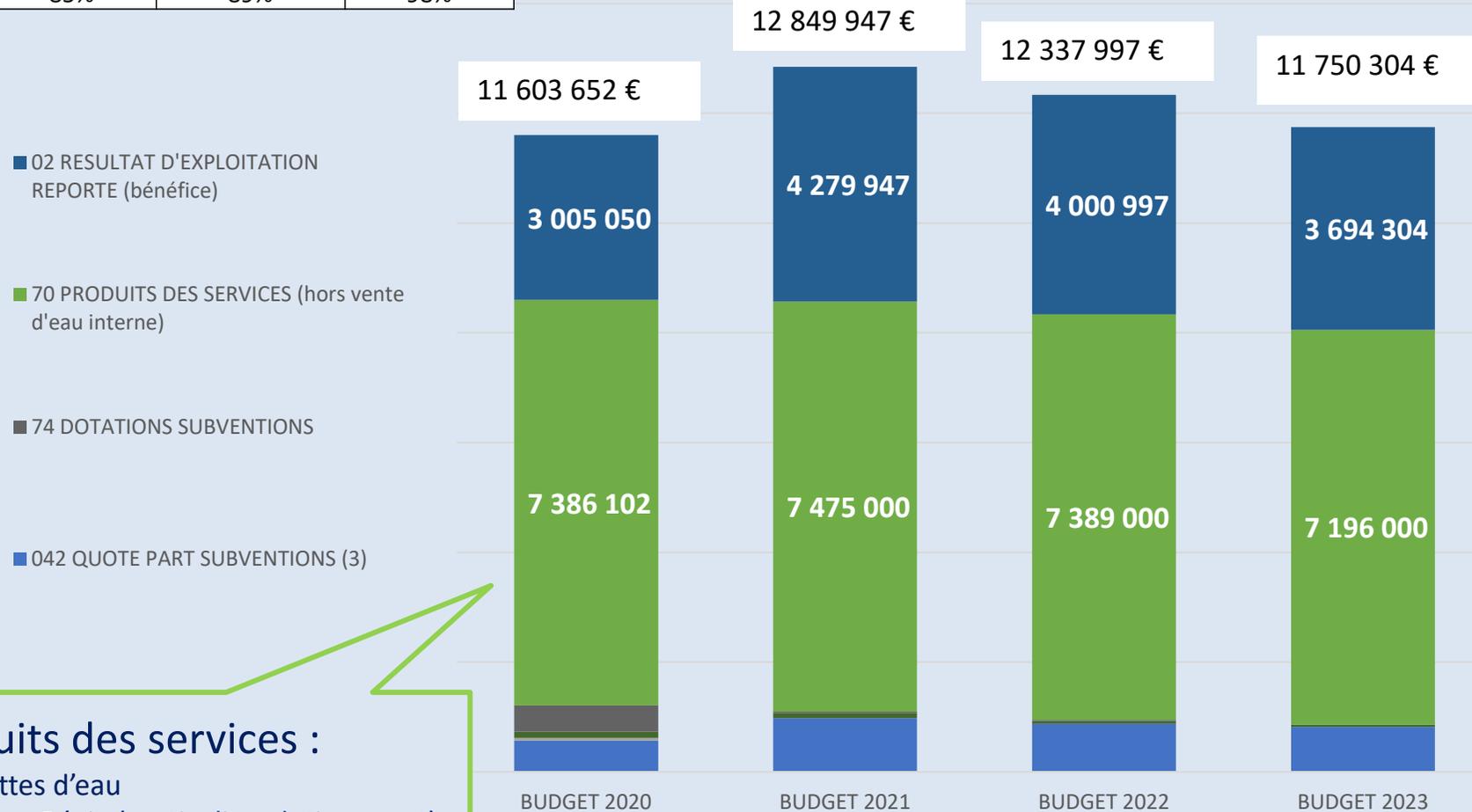
- Baisse des charges à caractère générale : - 773 020 € (Contrats d'exploitation et historique régularisé)
- Subventions d'exploitations versées aux communes (Travaux de récupération des eaux de pluie à hauteur de 30 000 € maximum par communes) : + 300 000 €

BUDGETS ANNEXES EAU

Orientations budgétaires

Taux d'exécution budgétaire hors reports		
2020	2021	2022
85%	89%	98%

Recettes de fonctionnement Budgets 2020-2023



Produits des services :

- Recettes d'eau
- Travaux Régie (particuliers, lotissement)
- Ouvertures compteurs
- Autres ventes d'eau (Golf)

- 587 693 € entre 2022 et 2023

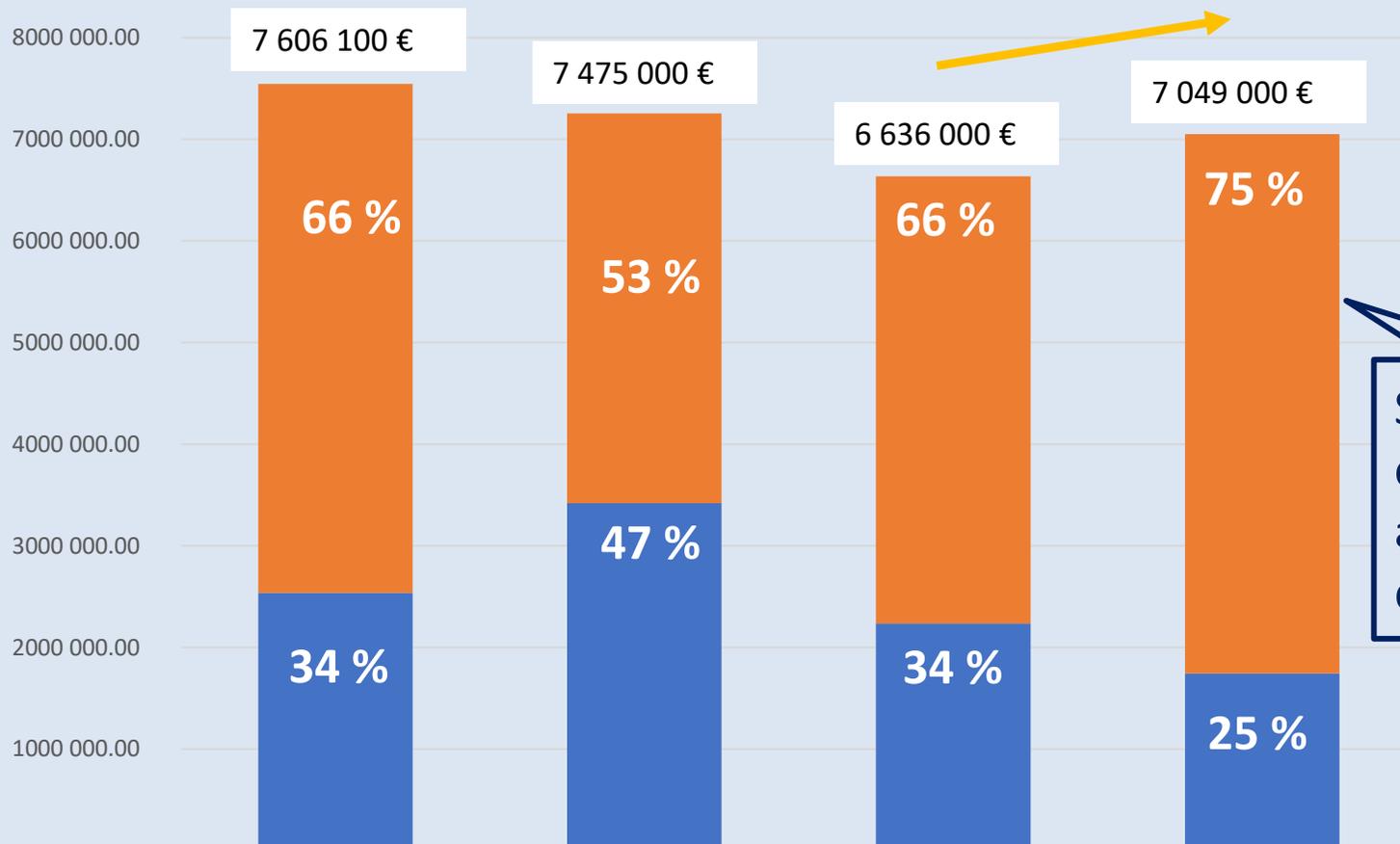
Dont – 306 693 € en reports

Dont – 193 000 € sur les produits des services

BUDGETS ANNEXES EAU

Zoom sur les recettes de vente d'eau (chapitre 70)

Evolution des budgets de vente d'eau



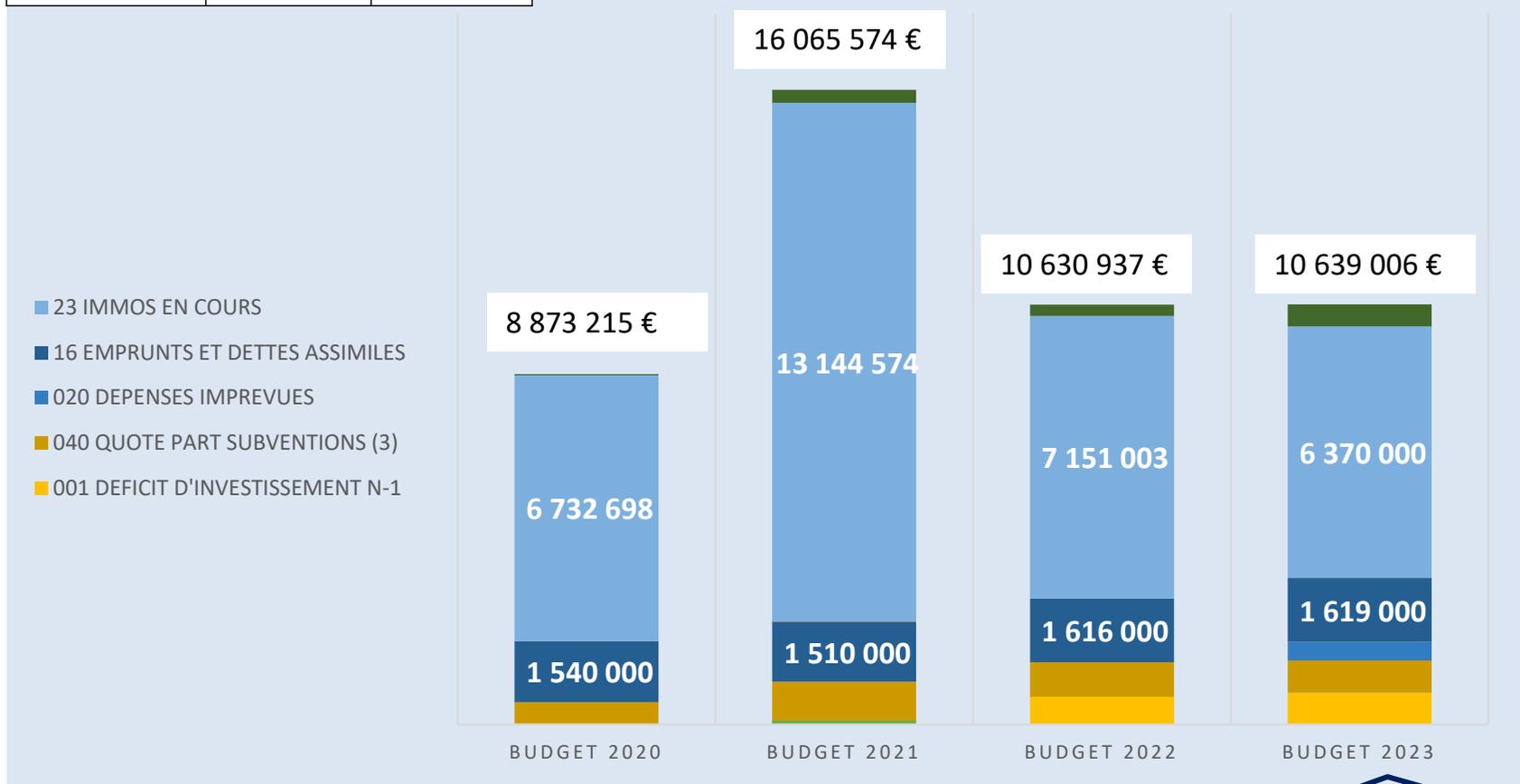
Scénario voté au comité avec augmentation de 6.22 %

BUDGETS ANNEXES EAU

Orientations budgétaires

Taux d'exécution budgétaire hors reports		
2020	2021	2022
38%	31%	36%

Dépenses d'investissement Budgets 2020- 2023



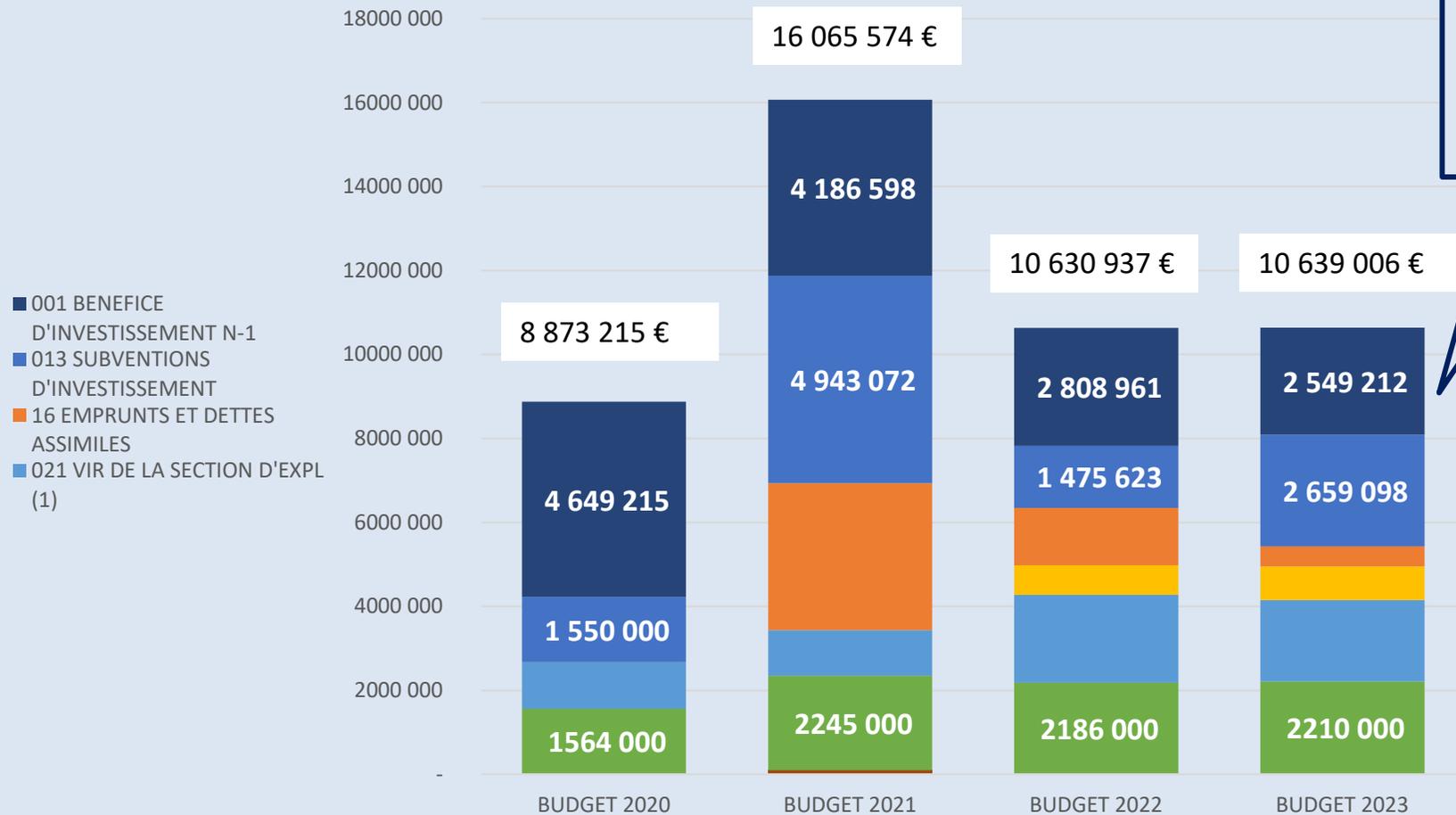
Stabilisation du budget
Meilleure approche des dépenses
d'investissement avec mise en place d'un PPI

BUDGETS ANNEXES EAU

Orientations budgétaires

Taux d'exécution budgétaire hors reports		
2020	2021	2022
68%	24%	36%

Recettes d'investissement Budgets 2020 - 2023

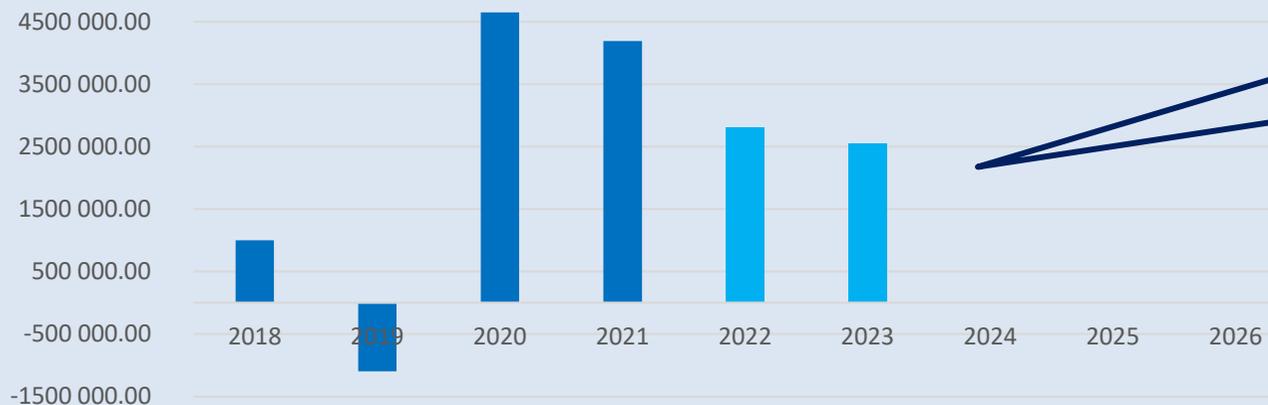


Consommation des reports pour 259 749 €

BUDGETS ANNEXES EAU

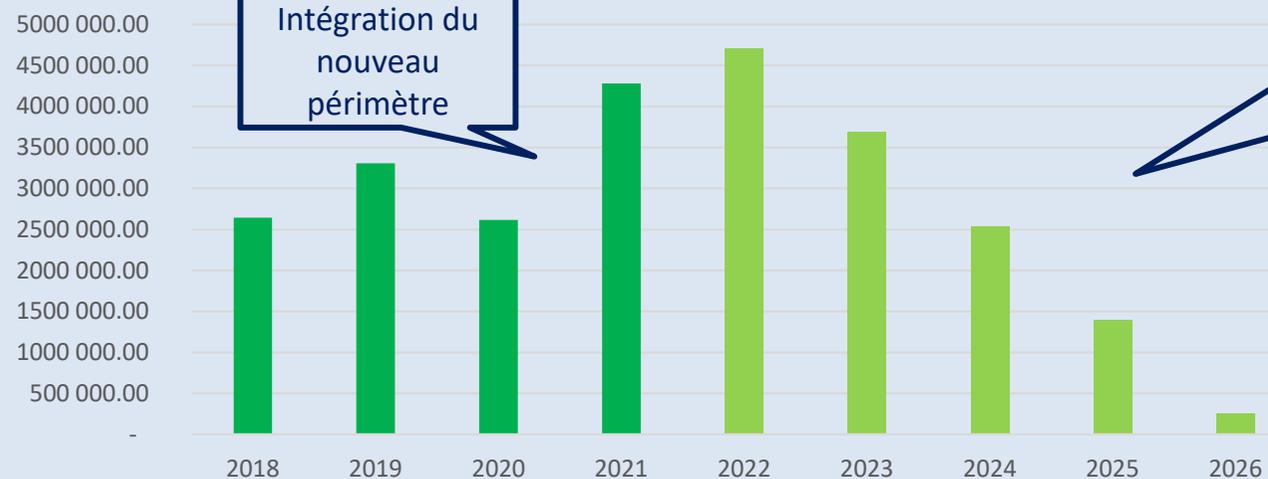
Zoom sur les reports de résultat

Reports en investissement 2018 - 2026



Objectif 2023 :
Consommation de
la totalité des
reports

Reports en fonctionnement 2018 - 2026



Intégration du
nouveau
périmètre

Consommation
progressive des
reports en
complément des
recettes liées à la
vente d'eau



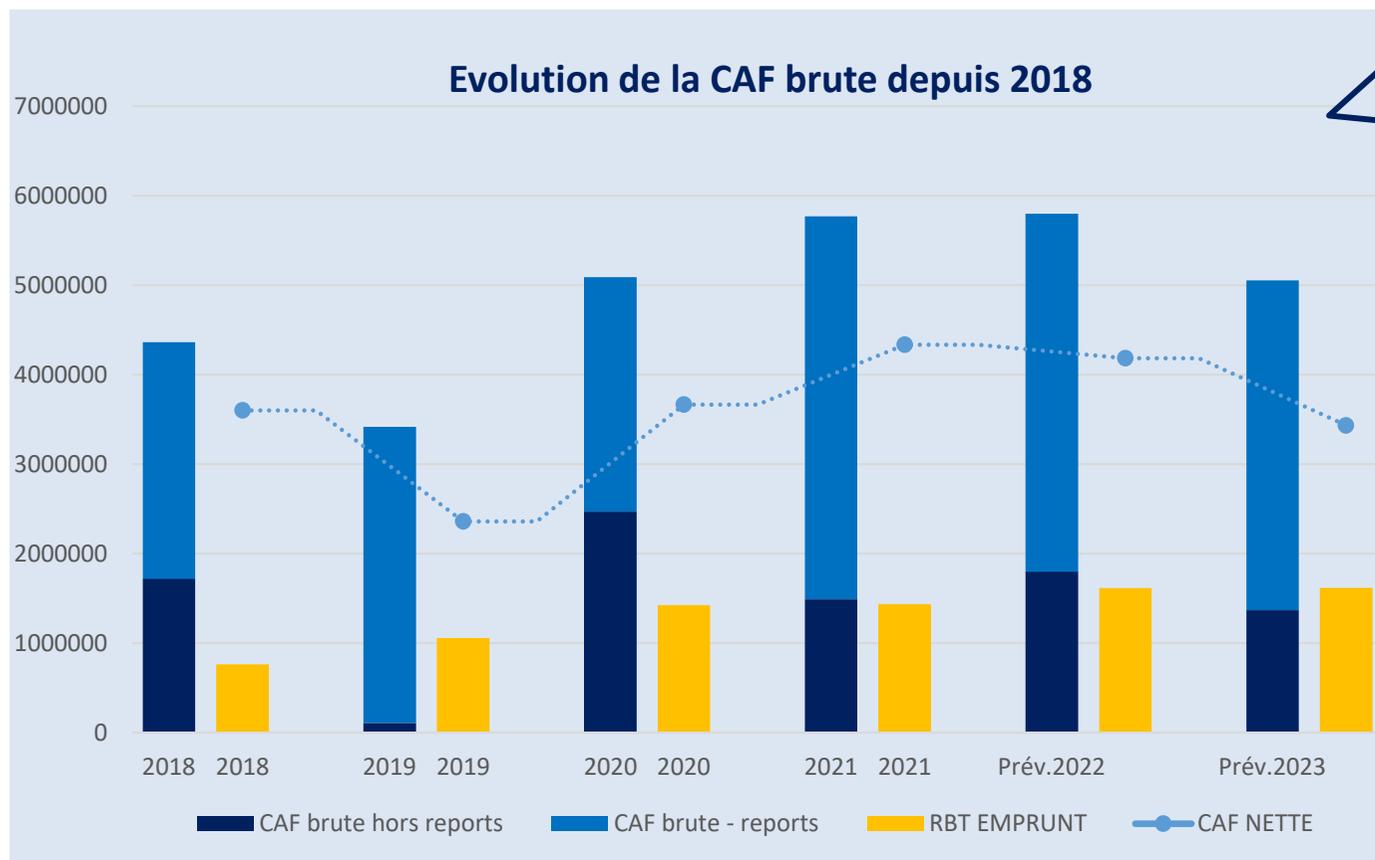
Les indicateurs financiers complémentaires

LES INDICATEURS

La capacité d'autofinancement

La Capacité d'Autofinancement est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation

La CAF brute doit couvrir le remboursement du capital des emprunts



La capacité d'autofinancement du SMPGA est constituée majoritairement des reports en section de fonctionnement depuis 2018

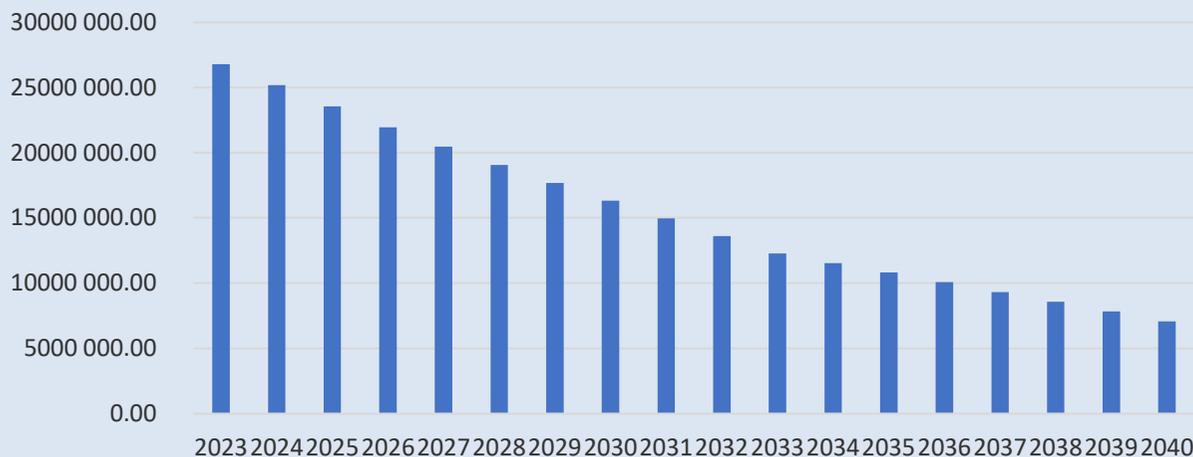
Stratégie de consommation des reports :

En 2023 : utilisation prioritaire de la CAF brute -reports afin de limiter l'impact sur le prix de l'eau et de privilégier la consommation des reports; la CAF brute hors reports ne couvre alors pas le remboursement du capital des emprunts

LES INDICATEURS

La dette

Encours de la dette (capital restant dû)

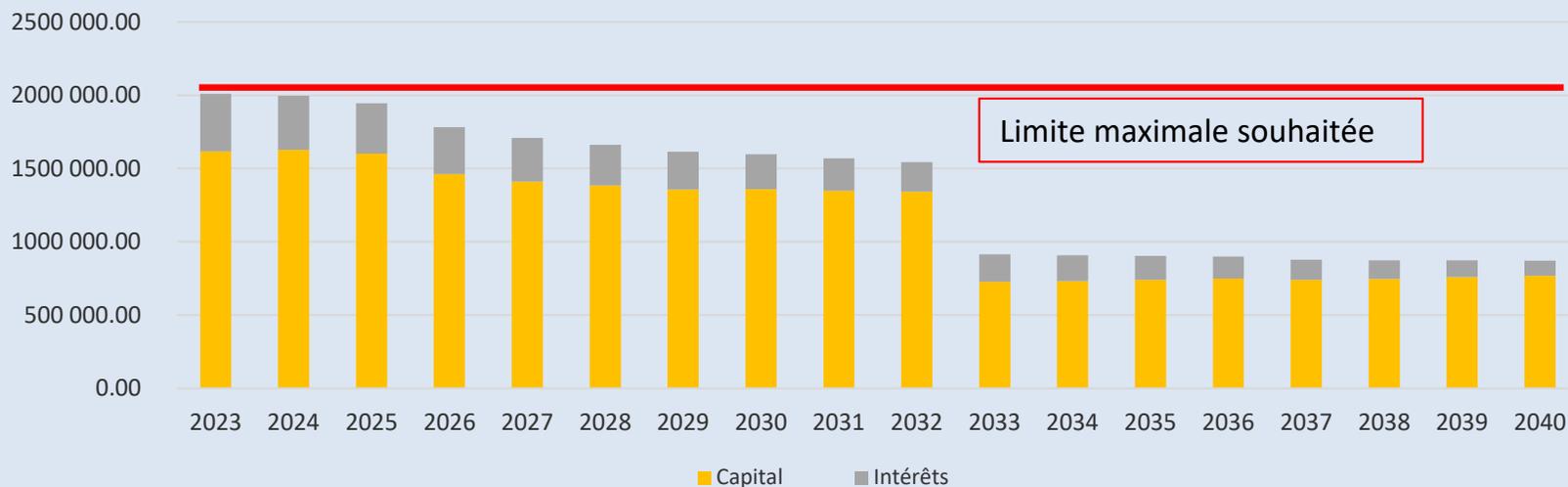


Capital restant dû au
31/12/2022 = 26 777 559 €

Estimation 2022 de la durée
d'extinction de la dette*
= 15 ans, optimisable à 13 ans
avec les reports

*Durée d'extinction de la dette au 31/12/2021 = 19 ans
(cf RPQS)*

Remboursement de la dette



Limite maximale souhaitée

*Encours total de la dette (c'est-à-dire montant du capital restant dû au titre des emprunts contractés), calculé au 31 décembre de l'année N divisé par l'épargne brute annuelle (c'est-à-dire recettes réelles – dépenses réelles)



Délibération

DOB Budgets Annexes EAU



**Merci à tous pour
votre attention**